

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE.

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.

LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6, au 1er.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeur de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENONQUES, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 25 septembre 1843.

A l'époque de la discussion de la loi sur les fortifications, M. Guizot a énoncé cette opinion qu'il était plus inquiet du dedans que du dehors; on pouvait parfaitement en conclure qu'il ferait des efforts pour que les fortifications de Paris fussent construites plus tôt pour dominer le dedans que pour tenir tête au dehors. Dans l'esprit de M. Guizot, elles ne pouvaient avoir qu'une utilité réelle : c'était de compléter son système d'intimidation.

Ceci bien compris, on ne pourra plus s'étonner de la manière dont les fortifications sont dirigées, et on sera persuadé que dans l'exécution on se propose avant tout de donner au pouvoir des moyens excessifs de domination. Evidemment le ministère dénature les dispositions de la loi de 1841 : au lieu de faire travailler simultanément à l'enceinte, il ne fait travailler qu'aux ouvrages extérieurs; au lieu de ne pas dépasser les dépenses votées par les chambres, il s'ingénie à les augmenter pour construire des travaux qui n'ont pas été prévus par la loi. Il veut que Paris soit environné non seulement de forts détachés, mais d'arsenaux, de fonderies, de casernes sans nombre; il semble qu'il médite d'avoir autant de soldats à sa disposition tant à Paris qu'autour de Paris qu'il peut y avoir de citoyens capables de porter les armes.

Une pareille manière d'appliquer la loi devait jeter l'inquiétude dans les esprits; aussi ne sommes-nous pas surpris de voir qu'à Paris on se préoccupe beaucoup du prochain armement des forts détachés et qu'on avise à y mettre obstacle. On pourra y parvenir; mais, nous l'avons déjà dit et nous le répétons encore, on ne le pourra qu'à la condition de réunir dans une pensée commune d'opposition tous les hommes qui tiennent sincèrement à la liberté et à l'indépendance du pays. Il faut que la résistance devienne nationale; alors seulement le ministère sera contraint de céder. Pour qu'elle devienne nationale, il faut qu'elle soit conduite par des hommes graves et dignes de confiance. Il ne s'agit pas de chercher dans la question des fortifications un cas de révolution. A l'époque de la discussion de cette loi, le parti légitimiste l'a repoussée unanimement, chacun a compris la cause de cette unanimité. Aujourd'hui il intervient de nouveau pour en empêcher l'armement, et toujours avec le même accord. Ce parti, comme on le voit, ne perd pas de vue sa pensée fondamentale.

Quant à nous, nous ne viendrons pas nous placer à ses côtés pour nous opposer à l'armement des forts détachés; nous pensons que tous les hommes prévoyants du parti populaire auront la même réserve, et ne confondront pas leurs efforts avec les efforts d'un parti qui a soulevé à juste titre toutes les colères de la France en 1830. Ses intérêts n'ont pas changé, sa position n'est pas foncièrement modifiée : tant pis pour ceux qui ne le comprendraient pas et que leur ardente opposition égèrerait à ce point de devenir ses auxiliaires; leur conduite serait bientôt appréciée et sévèrement jugée. Nous sommes en face d'une situation difficile qui peut le devenir plus encore; nous ne la surmonterons pas par des alliances anormales, nous ne la surmonterons pas en nous égarant dans les voies qu'ouvre devant nous la légimité. La question de la défense du pays et des moyens qui sont nécessaires pour la rendre fructueuse n'appartient en réalité

qu'à ceux qui ne veulent sous aucun prétexte exposer son intégrité. Nous l'avons déjà dit à une autre époque : ce que nous redoutons avant tout, c'est l'invasion.

Ainsi, les légitimistes, qui ont beaucoup à espérer de l'invasion, ne peuvent pas être très-bons juges dans tout ce qui concerne la défense du territoire; nous ne pouvons pas tenir leur opinion pour désintéressée. D'autre part, pourquoi devons-nous en ce moment faire tous nos efforts pour empêcher l'armement des forts détachés? C'est par cette raison qu'il est facile de voir qu'on veut les armer pour s'en servir contre Paris; c'est par cette raison aussi que le ministère nous est suspect et que nous savons ses sympathies pour l'étranger. Pour lui c'est un moyen de nous faire admettre dans le concert européen. Il veut, quand tous les travaux seront terminés, pouvoir dire bien haut : Maintenant nous sommes maîtres de Paris, que voulez-vous de nous? Nous ne savons pas où pourraient s'arrêter les concessions.

Quoi qu'on ait fait pour calmer les ressentiments de la Russie contre la révolution de 1830, on n'y est jamais parvenu; on n'a pas davantage su se concilier la Prusse; quant à l'Autriche, on n'a rien obtenu d'elle, et l'on sait très-bien que sa politique n'a pas changé depuis 1841. Si un conflit européen s'engageait, elle irait où l'appellent ses intérêts, et ses intérêts sont contraires aux nôtres.

Pour conjurer toute collision européenne, on a employé tour à tour les promesses et les menaces : parfois on a fait voir l'esprit révolutionnaire prêt à bouleverser de nouveau la carte d'Europe, puis, après l'avoir montré toujours actif, toujours dangereux, on a indiqué qu'on avait pourtant la force de le contenir, et que cette force on en userait dans un intérêt d'ordre général, si on n'était pas contrarié. Alors on a eu du répit, mais les cours étrangères n'ont pas cessé pour cela de se tenir dans la défiance vis-à-vis du gouvernement français; elles ont opposé la ruse à la ruse. Pour affaiblir l'esprit révolutionnaire dans l'opinion de la France, on lui a conseillé d'être modéré et conservateur, et il s'est fait modéré et conservateur. Il a renié ses principes, ses alliés naturels, abandonné la Pologne, l'Italie et l'Egypte. Puis, pour comprimer l'opinion alarmée, il a fait des lois violentes contre la presse, contre les associations; puis enfin, pour compléter ces lois, il a songé aux forts détachés, et l'exécution en est confiée à M. Guizot, qui veut s'en servir pour donner des gages de sécurité de plus au système de *paix partout et toujours*. C'est pour cela qu'on doit attacher la plus grande importance aux travaux qui s'exécutent en ce moment autour de Paris; c'est pour cela qu'il faut que la question des fortifications soit posée de telle manière devant la chambre, qu'elle amène la chute d'un ministère qui a plus peur du dedans que du dehors. Mais ce ne sont pas les hommes qui espèrent aussi de leur côté plus du dehors que du dedans qui doivent diriger l'attaque.

C'est une affaire toute parlementaire qu'on veut engager; il importe donc dès lors qu'on trouve dans l'opposition nationale des organes de la répulsion du pays. Voilà à quoi il faut songer avant toutes choses; autrement on perdra la partie, et ce ne sont pas quelques clameurs de journaux qui empêcheront le ministère de passer outre.

Tous les hommes ne conviennent pas pour accomplir certains actes, et ce qu'il y a eu de déplorable en un grand nombre de circonstances, c'est qu'on ait vu tant de fois de bonnes questions perdues parce qu'elles étaient mal engagées. Une question bien posée est à moitié résolue, et quand elle est bien posée, bonne en elle-même et défendue par des organes suffisants, elle est gagnée. Aussi, dans la question actuelle, si le parti national éprouvait un échec, il ne faudrait s'en prendre qu'au défaut d'ordre et de tactique.

Il y a des points sur lesquels on ne peut trop insister, et en voici un qui est du nombre.

La force du gouvernement vient de l'état de division de l'opinion. Cette division existe dans le parti démocratique à un haut degré; elle existe également dans le parti d'opposition dynastique. Les journaux veulent diriger l'opinion, et ils ne le peuvent; ils augmentent parfois même la confusion. Cependant on ne pourra rien entreprendre d'utile sans homogénéité : d'où peut-elle venir? Évidemment des hommes du parlement. Veulent-ils travailler à l'établir, oui ou non? Voilà ce qu'il faudrait savoir.

Ainsi, dans la question des fortifications, sont-ils disposés à agir avec concert? S'ils le veulent, qu'ils ne perdent pas de temps, car leur intervention tardive laisserait la question se poser maladroitement et la perdrait; s'ils ne le veulent ou ne le peuvent pas, le pays doit enfin le savoir. On réclame depuis long-temps la publicité pour toutes les affaires publiques; cette publicité ne doit pas s'arrêter devant les affaires intérieures des partis. Si en 1815 Napoléon avait raison de dire qu'il fallait laver son linge sale en famille, en 1843 on ne doit pas agir ainsi, et ce n'est qu'à force de vérité qu'on éclairera la situation, qu'on disciplinera les forces de l'opposition nationale, que chacun sera apprécié selon ses œuvres et utilisé selon ses forces.

Si nous ne pouvons pas arriver à ce résultat, disons-le franchement et ne trompons personne sur l'état des choses; autrement nous pourrions amener de cruelles déceptions. Ainsi, pour nous résumer, ou bien il faut que la question des fortifications soit entreprise gravement, méthodiquement, et avec le concours des hommes du parlement qui jouissent de quelque considération; ou bien il faut laisser à chacun son libre arbitre. Ce ne sera plus une question nationale, mais une question appropriée aux convenances de tel ou tel parti, de tels ou tels journaux; et dans la chambre, si cette question est perdue, le pays n'ayant pas été engagé ne sera pas compromis.

Les moyens termes n'ont jamais rien valu en politique; les guerres parlementaires mal conduites sont tout aussi funestes aux libertés publiques que les émeutes ou les insurrections qui avortent.

Paris, le 23 septembre 1843.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Plusieurs journaux, le *Charivari*, le *Commerce*, la *Réforme*, et les feuilles légitimistes la *Nation*, la *France* et la *Quotidienne* publient une déclaration contre les fortifications.

— M. Delarivière, peintre, vient de partir pour Alger. Il doit, par ordre du roi, faire le portrait du gouverneur-général. Le héros des journées d'avril doit prendre place dans la salle des Maréchaux.

bonté de M^{me} Georges. J'avais cru d'abord que Jérôme était un frère, un parent enfin; il me détrompa : ce n'était qu'un ami. En revenant de l'armée, il était venu habiter chez Georges, un camarade d'enfance. Georges était mort depuis deux ans, et sa veuve continuait à entourer d'égards et d'affection le vieux soldat qui se considérait comme un membre de sa famille. Étonné qu'à titre d'ami Jérôme occupât une si large place dans l'auberge et dans le cœur de M^{me} Georges, je résolus d'en pénétrer le motif. Quelques renseignements me parvinrent et éveillèrent ma curiosité. Déjà plusieurs fois j'avais causé avec Jérôme; il s'exprimait bien, il avait de l'esprit naturel, un grand sens, beaucoup de droiture, et puis cette chaleur de cœur et de sentiments qui nous étonne, nous intéresse et captive toute notre attention. Un dimanche soir, j'arrivai donc devant l'auberge avec l'intention bien arrêtée de faire parler mon vieux soldat.

L'auberge du Soleil-d'Or était pleine jusqu'aux combles, car c'était la fête de Crécy. On entendait les domestiques s'appeler, se répondre, les chevaux hennir dans les écuries, les buveurs chanter leurs joyeux refrains bachiques. De la cuisine ouverte s'exhalait un parfum tentateur, et toute la façade de la maison était encombrée de charrettes, de chars-à-baues, etc.

Il n'était guère possible d'approcher de M^{me} Georges; elle était partout, donnant ça et là son coup d'œil de maîtresse, répondant à chaque étranger qui entraînait, surveillant, ordonnant, tout cela sans humeur et souriant toujours. Marguerite imitait sa mère; comme elle, elle était active, prompte, riieuse, toute à ses devoirs. Jean était dans les écuries, dans les greniers, surveillant la distribution faite à tous les animaux voyageurs. Pendant ce temps, le bon Jérôme, que tout ce bruit réjouissait, parce que pour M^{me} Georges et ses enfants c'était la fortune, Jérôme était venu s'asseoir sur le banc de bois, devant la porte.

J'arrivai en même temps que lui; il ôta son bonnet de police pour me saluer, et j'allai m'asseoir à ses côtés.

— Bonjour, mon vieux Jérôme, bonjour. Il y a donc bien du monde aujourd'hui chez M^{me} Georges?

— Tout est plein, dit-il en se frottant les mains, tout est plein de la cave au grenier. Ah! tant mieux! elle mérite tant de réussir!

— Mais aussi vous êtes seul, vous... vous vous ennuyez.

— Moi? reprit Jérôme avec une sorte de surprise; m'ennuyer quand ils sont heureux! Ah! bien oui!... Si, ma foi, vous avez raison : je m'en-

Quand la nuit approchait, une femme de quarante-cinq ans environ, très-fraîche encore, l'œil noir bien fendu, le sourire doux et la voix plus douce encore, paraissait sur le seuil de la maison, et s'adressant au vieux soldat :

— Allons, Jérôme, disait-elle, rentrez donc; vous n'êtes pas raisonnable, mon ami : la fraîcheur du soir vous donnera encore des douleurs.

— Vous êtes bien bonne, madame Georges, répondait Jérôme en la regardant avec affection; mais on est bien ici... Et puis, comme ça, le soir, au moment où vous avez beaucoup de monde, je ne vous gêne pas au moins.

— Nous gêner!... Fi, Jérôme!... Pouvez-vous dire cela après tout ce que vous avez fait!...

— Madame Georges, vous savez que je ne veux pas qu'on rappelle jamais le passé.

— Eh bien! à la bonne heure, mais alors ne dites pas que vous nous gênez, parce que, voyez-vous, cela me fait mal.

Au même instant, un beau jeune homme de vingt ans paraissait à son tour; il avait entendu le reproche de sa mère; il s'avancait en riant vers le vieux soldat, prenait son bras et disait :

— En avant!... marche!... Père Jérôme, le souper est servi.

— Mais, Jean, disait le brave homme, je n'avais pas besoin de votre bras pour marcher... Vous vous dérangez tous...

— Bah! nous arriverons plus vite, et puis cette fois j'ai été le plus alerte. Ma sœur va être furieuse de ce que c'est moi qui vous amène; elle me boudera toute la soirée... elle vous aime tant!

— Chers enfants! murmurait Jérôme en se détournant pour cacher une larme, bons comme leur mère!

Plusieurs fois j'avais été témoin de ces soins touchants dont on entourait le soldat mutilé dans la jolie auberge de Crécy. J'avais vu Jérôme assis le soir à la table commune, M^{me} Georges à sa gauche, la gentille Marguerite à sa droite, et Jean en face. Les domestiques tenaient l'autre bout de la table. Il était à remarquer que, même lorsqu'il y avait des étrangers, Jérôme était servi le premier. On lui choisissait les meilleurs morceaux, et M^{me} Georges et ses enfants ne s'occupaient que de lui. Jérôme recevait toutes ces preuves d'affection avec une reconnaissance si profonde et avec tant d'émotion, que l'on en était à se demander s'il avait des droits à tous ces soins, ou bien s'ils étaient seulement le résultat de la

FEUILLETON DU CENSEUR. — 25 ET 26 SEPTEMBRE.

JÉRÔME.

Après avoir quitté Paris par la barrière du Trône, après avoir suivi les romantiques allées du bois de Vincennes, que les moellons des fortifications déparaient si singulièrement en ce moment, en prenant la route de la Lorraine, vous traversez plusieurs petits pays d'un aspect ravissant. Toutes les maisons qui bordent la route sont élégantes; toutes sont précédées d'un petit parterre de fleurs odorantes dont les riches couleurs jettent un nouvel éclat sur les devantures blanches et coquettes de ces délicieux oasis. Un de ces petits pays si gracieux, Crécy, me vit souvent et solitairement promener mes rêveries. C'est à Crécy que j'ai rencontré et admiré un vieux soldat de l'empire; c'est là que se trouve sa tombe, et je ne puis résister au désir de vous raconter sa vie. C'est une histoire bien simple, sans drame, sans péripétie sanglante ou autre, une vie de dévouement et d'abnégation. Mais, à notre époque égoïste et matérialiste, les bonnes actions sont si rares qu'on aime à les signaler là où elles se rencontrent; cela respire le cœur de toutes ses tristesses, de tous ses dégoûts. Et puis, d'ailleurs, rappeler le souvenir des hommes vertueux qui ne sont plus, jeter une fleur sur la tombe de celui qui s'est dévoué, l'aider à chercher dans son obscurité pour le présenter en exemple, n'est-ce pas travailler à la régénération des hommes? et la morale prise dans les faits accomplis n'est-elle pas la meilleure de toutes les morales?

Crécy était donc le but de mes fréquentes promenades pendant le court séjour que je faisais, une fois tous les ans, non loin de là, chez une de mes parentes. Il y avait alors sur la place de Crécy un auberge très-vaste, aux murs blancs, aux volets verts; à droite et à gauche, des écuries, des écuries, une grande cour richement peuplée : tout respirait la propreté, l'ordre et l'aisance.

Devant la porte principale il y avait un banc de bois, et sur ce banc, tous les soirs, un vieux soldat, qui avait laissé ses deux jambes sur un champ de bataille, venait s'asseoir. Il y passait de longues heures, décrivant sur le sable, avec son bâton, des cercles et des carrés qui représentaient pour lui vraisemblablement chacun des champs de bataille où il s'était trouvé.

— L'ambassade extraordinaire envoyée en Chine, et pour laquelle a été demandé aux chambres, qui l'ont voté, un crédit de 600.000 fr., ne partira pas avant six semaines. Quatre attachés payés, quatre attachés non payés, et un historiographe emprunté à la rédaction du *Journal des Débats*, M. Rimond, accompagnent M. de Lagrenée, qui n'attend pour partir que la désignation des délégués que doit choisir le commerce de Paris.

— On a remarqué que la *Quotidienne*, qui recevait naguère les communications diplomatiques des chancelleries du Nord, n'était plus en possession de ce privilège. C'est la France qui lui a succédés dans le monopole de ces envois.

— M. Teste a visité, les 18 et 19 du courant, les travaux du chemin de fer du Nord entre Clermont (Oise) et Paris. M. de Lamorillie, conseiller de préfecture de la Seine, M. Onfroy de Bréville, directeur de cette partie des travaux en qualité d'ingénieur en chef, et M. l'ingénieur Renaud, chargé spécialement de la gare de Paris, accompagnaient le ministre. Celui-ci a posé une première pierre à Saint-Denis, puis il a parcouru la ligne des travaux. Un pont, à Pontoise, s'élève déjà au-dessus du niveau des hautes eaux. L'adjudicataire de cette partie du chemin est M. Sherwood, qui a construit une partie des chemins de fer de la Grande Bretagne. Dans les tranchées pratiquées dans le roc d'Ecouen, les ouvriers ont fait sauter plusieurs quartiers de pierre avec de la poudre, en présence du ministre.

De Paris à Clermont, le développement du chemin est de 82 kilomètres. Sur tout cet espace, les travaux de terrassement et d'art sont tellement avancés, qu'il sera facile de les terminer avant la fin de l'année, à l'exception du pont de Pontoise, qui ne pourra être achevé qu'au printemps de 1844.

Si la concession du rail-way avait été faite par la chambre cette année, on aurait pu livrer au public cette première section dans le courant de l'été de l'année prochaine.

— Plusieurs journaux ont annoncé que le capitaine Rang, l'un des survivants de la *Méduse*, avait été nommé commissaire supérieur de Nossi-Bé. Le *Courrier français* publie aujourd'hui de longs détails sur cette mission, dont on a dissimulé le véritable but. Il paraît que le gouvernement a depuis deux ans préparé en secret un établissement colonial à l'île Mayotte, la plus importante de l'île Comore. Le capitaine Rang sera appelé à déterminer définitivement le lieu où doit s'élever le siège de notre nouvelle colonie.

Bulletin de la Bourse de Paris du 23 septembre 1843.

La rente a encore ouvert aujourd'hui en hausse, motivée principalement sur une amélioration de 1/4 0/0 sur les fonds anglais.

Avant l'ouverture, la rente a été demandée à 82 50. Le premier cours du parquet a été aussi 82 50.

Peu de temps après l'ouverture a commencé une réaction en baisse peu importante, mais qui s'est prolongée jusqu'à la fin de la bourse, et la rente est restée demandée à 82 20 au parquet et dans la coulisse.

Cinq pour cent.	121 25	Trois pour cent belge.	770
Quatre et demi pour cent.	103 20	Banque d'Espagne.	5050
Quatre pour cent.	82 30	Caisse Lafitte.	
Trois pour cent.	3280 1/2		
Actions de la Banque.	1517 1/2		
Obligations de Paris.	107 15		
Rentes de Naples.	106 0/0		
Etats Romains.	27 0/0		
Dette active d'Espagne.	106 3/8		
Cinq pour cent belge.			

Des nouvelles graves nous arrivent d'Athènes. Dans la nuit du 14 au 15 septembre, les habitants se réunirent dans les principaux quartiers de la ville et se rendirent sur la place du Palais avec toute la garnison au cri de *Vive la constitution!* Le roi se montra à une fenêtre basse et assura qu'il prendrait en considération les demandes du peuple et de l'armée, après s'être concerté avec le conseil des ministres et les représentants des puissances étrangères. On lui répondit que le ministère actuel n'était plus reconnu. Le roi reçut alors une députation du conseil-d'état qui lui soumit la liste d'un nouveau ministère; ce ministère a été accepté et est entré immédiatement en fonctions.

Le roi a rendu une ordonnance qui convoque une assemblée nationale pour rédiger la constitution définitive de l'état. Les membres du corps diplomatique se sont rendus auprès du roi et paraissent avoir approuvé par cette démarche les événements qui se sont accomplis.

Nauplie et Kalcis, dit l'*Observateur grec*, qui nous donne ces détails, ont déjà accompli leur mouvement.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On lit dans l'*Emancipation* :

Nous avons des nouvelles de Madrid du 16 septembre.

Deux conseils de ministres avaient été tenus la veille. La gravité toujours croissante des nouvelles qui parviennent de Catalogne et les mesures à prendre pour éteindre l'insurrection ont été seules sur le tapis. N'ayant ni hommes ni argent, le gouverne-

ment est, on le conçoit, fort embarrassé. Aussi n'a-t-il pris aucune résolution efficace, car on ne voit nulle part des troupes en mouvement. Ce qui redouble l'anxiété des exploités, c'est une dépêche de Prim qui confesse que la partie est perdue en Catalogne et qui annonce le départ d'Atmeller avec une division pour Saragosse, ville peu sûre dont l'adhésion au mouvement le rendrait irrésistible.

Le ministre de la guerre Serrano a envoyé l'ordre suivant, en date du 15, au capitaine-général Araoz :

« Excellence, le gouvernement provisoire, qui est disposé à récompenser la loyauté des bons serviteurs de la cause de la reine et de la nation, a de plus l'obligation de châtier exemplairement ceux qui manqueront à leur devoir. Ayant su que le brigadier Atmeller est passé aux séditions de Barcelonne, il a bien voulu que V. E. procède avec toute la rigueur des lois militaires contre le susdit Atmeller, dès qu'il sera pris, et contre tous ceux qui seront dans le même cas. »

De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Caballero, a adressé à tous les chefs politiques une circulaire pour leur recommander de prendre, d'accord avec les autres autorités, toutes les mesures qu'ils jugeront convenables pour empêcher à tout prix que le mouvement centraliste ne gagne leurs provinces.

C'est là jusqu'ici tout ce qu'a pu faire le ministère pour parer aux événements.

Le choix officiel de M. Lopez de La Torre Ayllon, ancien secrétaire d'ambassade à Paris, homme dévoué au parti conservateur, pour remplir l'ambassade de Berne, a pour objet de passer, dit-on, une convention avec la Suisse, à l'effet de recruter dans les différents cantons helvétiques 3,000 hommes qui seraient destinés à organiser sur-le-champ à Madrid un régiment de *gardes wallones* ou suisses, attaché exclusivement à la garde du château royal; mesure importante qui, avec l'occupation prévue des places fortes de la Catalogne, compléterait le plan que le général Narvaez s'est proposé.

Il se confirme que M. Olozaga, qui est sur son départ pour Paris, a pour mission de demander, coûte que coûte, soit un emprunt, soit une intervention déguisée sous le nom d'occupation temporaire des places fortes de Catalogne.

Le gouvernement continue à faire doubler les postes à Madrid. Il sait que, s'il détachait un ou deux bataillons seulement de la garnison, la capitale s'insurgerait contre lui.

L'ex-ministre des finances Surra y Roll est arrivé à Madrid.

— Nous trouvons dans les correspondances catalanes des journaux de Madrid quelques détails sur l'entrée d'Atmeller à Barcelonne que nous avait cachés le télégraphe.

Le 10, avant de franchir l'enceinte de la ville, il devait y avoir une conférence à Gracia entre Prim et Arbuthnot d'une part, et de l'autre Atmeller, Degollada, Martell et Benavent, membres de la junte (le dernier, de retour de sa délégation à Madrid, d'où il n'a apporté que de mauvais rapports au sujet des intentions rétrogrades du cabinet). Prim avait fait préparer un superbe déjeuner pour bien accueillir ces messieurs; mais ceux-ci ont changé d'idée, et la conférence n'a pas eu lieu.

C'est à Sans qu'il y a eu division dans la colonne d'Atmeller. Un bataillon de Zamora l'a quitté pour aller à Montjuich, où on lui a fait une distribution d'eau-de-vie, mais où il n'a pu se faire recevoir, car le gouverneur voit des trahisons partout. Un bataillon de Cordova a rétrogradé sur Molins del Rey, et Prim est accouru pour le haranguer et le maintenir ferme dans le devoir; mais, cédant à d'autres obsessions, le bataillon s'est bientôt prononcé, et est en ce moment à San-Andrés de Palomar.

Les troupes de ligne qui sont entrées sans hésiter avec les deux bataillons francs à Barcelonne sont le 9^e régiment et le bataillon provincial de Tarragone, plus un escadron de cavalerie. Ces troupes ont été passées en revue sur la place San-Jaime et ont poussé les cris de : *Vivent la reine et la constitution! Meurent Christine, Narvaez, Concha et les tyrans!* C'est par ces cris qu'Atmeller avait terminé sa harangue au peuple qui se pressait sur la place.

La junte ne s'est pas contentée de nommer Atmeller capitaine-général de Catalogne, mais encore elle l'a promu au grade de maréchal-de-camp.

La junte a rendu un décret en date du 9 qui accorde des congés absolus à tous les individus de l'armée provenant de la levée de 1839 qui adhéreront au mouvement centraliste dans le délai de quatre jours; pareil avantage est garanti à ceux provenant des levées de 1840 et 1841 dès que la junte centrale sera constituée, et à ceux de 1842 dans l'année qui suivra.

C'est prendre l'armée par son faible et la pousser à imiter l'émule du Prince; aussi Araoz n'ose-t-il faire sortir ses troupes de la citadelle, car elles lui échapperaient aussitôt pour passer à la junte. C'est là l'explication certaine de son inaction.

— Voici le texte de la proclamation par laquelle la junte de Figuières annonce son installation :

« Habitants du district de Figuières !

» Sur l'invitation de l'ayuntamiento de cette ville, les habitants se sont réunis et nous ont investis de leur confiance pour compo-

nais jamais osé le lui dire : j'attendais pour cela que mon sort fût fixé. Alors, pensais-je, si je suis libre, j'irai à elle, et je lui dirai que je l'aime, que je serai trop heureux si elle veut bien être ma femme... Elle est si bonne qu'elle y consentira. Et, d'ailleurs, où en trouvera-t-elle un qui l'aime comme je l'aime !

Avec toutes ces idées-là, je comptais les jours, non sans inquiétude. La veille du tirage vint enfin. J'allai voir le père Bidat, le meilleur homme que j'aie jamais connu. Je lui racontai mon amour pour sa fille, mes craintes et mes espérances.

— Ecoute, me répondit ce brave homme, tu as bien fait de ne rien dire à Catherine avant de savoir à quoi t'en tenir. Tu es un bon garçon que j'estime, que j'aime... Seulement, tu n'es pas bien riche... N'importe! tu tireras demain; si tu as un bon numéro, tu viendras parler à Catherine, et si elle t'aime, l'affaire sera bientôt bâclée. Son bonheur d'abord, les réflexions après. Va, mon garçon, et bon courage !

Le lendemain, en effet, je partis pour notre chef-lieu, le cœur plein de force et d'espoir. J'avais pour compagnons de route plusieurs garçons du pays, entre autres Georges, brave jeune homme que j'aimais de tout mon cœur. Il était triste et marchait la tête baissée. Nous nous serrâmes tous deux la main : nous nous étions compris. Comme moi sans doute, il pensait à la femme qu'il aimait; mais pourtant sa tristesse m'étonnait : il me semblait que tout allait me sourire ce jour-là, et je ne doutais pas du bonheur. Le soleil brillait, il faisait un temps superbe : c'était de bon augure; jamais je n'avais été si heureux. Dès dix heures du matin, j'étais à la mairie. Mon tour vint et je tirai 380. Je n'oublierai jamais ce numéro-là : 380! Il n'en fallait que 130! J'étais sauvé! J'étais libre! J'allais épouser Catherine! J'allais... bah! j'étais fou! Je revins à Grécy : j'avais hâte de savoir si elle m'aimait. Ce n'est pas l'embaras, je n'en doutais presque pas. En arrivant, je la vis sur le seuil de l'auberge; quand elle m'aperçut, elle entra. C'est juste, pensais-je, elle a vu mon numéro, et elle n'ose pas faire paraître toute sa joie. Elle m'attend. D'un bond je fus dans la salle où elle se tenait toujours; le père Bidat était là.

— Eh bien! me dit-il en riant et en me tendant la main.

— Eh bien! vous voyez, père Bidat : 380!

— Et vous ne partirez pas? me demanda timidement Catherine.

— Eh! non, mademoiselle... je reste... Maintenant je puis me marier.

ser la junte intérimaire de ce district judiciaire. La mission de cette junte est de soutenir et de consolider la souveraineté nationale outragée et foulée aux pieds par le ministère Lopez. Pour venir là, nous emploierons tous les moyens à notre disposition et toute l'énergie que pourra nous donner ce feu de la liberté qui dévore nos cœurs.

» En attendant que la junte suprême de la province, dont les membres doivent être élus le dimanche 17 du courant par tous les citoyens de chaque district, soit constituée, et que cette junte convoqués pour le même jour à cet effet, nous nous présentons à vous pour soutenir le programme suivant :

» Junte centrale composée de représentants des provinces, élus par tous les citoyens sans exception; gouvernement provisoire exercé par cette junte centrale jusqu'à la convocation d'une assemblée constituante; égalité de droits politiques à l'avenir pour tous les Espagnols, base indispensable pour rendre effective la souveraineté nationale.

» Citoyens, voilà la conquête que nous prétendons réaliser en vous appelant à prendre les armes. Ces principes sont les vôtres, les possédions, en ayant publiquement fait profession dans diverses circonstances. Nous ne pouvions adopter un autre drapeau sans vous exposer à être trompés et à devenir l'instrument d'ambitions qui, avec des devises confuses, des systèmes reconnus impraticables, des noms de personnes qui ne sont qu'un empêchement à la consolidation de la liberté, excitent le peuple à des insurrections dans le seul but d'introniser leurs coteries et de s'enrichir aux dépens de la nation.

» Nous n'invoquons point, nous, tel ou tel système; nous ne nous attribuons aucun droit pour imposer aux autres ce qui nous paraît le meilleur. Que la nation souveraine se donne les institutions qu'elle trouvera les plus convenables, qu'elle élise les chefs qui doivent la diriger, qu'elle se réserve le choix de tous ses fonctionnaires. De cette manière, on en finira une fois pour toutes avec les partis, on mettra un frein aux spéculations publiques. Les flatteurs et les souteneurs des tyrans se convertiront en serviteurs de la cause du peuple, puisque celui-là sera alors le pouvoir suprême, et la félicité commune sera le fruit de cette grande régénération.

» Figuières, le 14 septembre 1843.

» Abdon Terradas, président; Narciso Monturiol, Narciso Burgell, de San Clemente; Ramon Marti, de Castillon de Ampurias; Ramon Amat, de Perelada; Mariano Torras, regidor de Figuières, Juan Bruses, de Cabanas, membres.»

Voici une autre de ses promesses que viole le cabinet Lopez.

Nous lisons dans le *Mémorial* :

« Par suite de troubles qui ont éclaté dans la Catalogne et qui pourraient avoir des ramifications dans d'autres provinces, le consul d'Espagne à Bordeaux a reçu l'ordre de ne pas délivrer de passeports aux réfugiés carlistes compris dans l'amnistie du mois d'août 1841. »

— Les dépêches télégraphiques suivantes ont été transmises au gouvernement :

« Perpignan, 22 septembre.

» Les diligences de Barcelonne des 17, 18, 19 et 20 ne sont pas encore arrivées; le débordement a fait des dégâts épouvantables. Un pont près de Gironne a été emporté par les eaux; il y a beaucoup de noyés.

» Puycedra a refusé de se prononcer pour la junte centrale. »

« Bayonne, 24 septembre.

» Un mouvement a éclaté à Saragosse, le 17 au soir, en faveur de la junte centrale. La municipalité et la milice nationale y ont pris part, et une junte a été formée.

» Le 19, la junte commandait sans opposition. Le capitaine-général était à quelque distance, dans la direction d'Almeria. Les troupes sont restées fidèles. »

Ainsi, cette ville de Barcelonne qu'il fallait châtier sans pitié, suivant les précepteurs des *Débats*, cette ville de Barcelonne, qui est restée ferme et vigoureuse dans son opinion et dans son insurrection, a un puissant point d'appui dans la capitale de l'Aragon. L'Aragon et la Catalogne vont se donner la main et présenter un front de défense imposant aux ordres offensifs qui partiront de Madrid.

Chronique.

LYON.

Samedi, le duc et la duchesse de Nemours se sont rendus à midi au Palais-des-Arts, où avait lieu l'exposition des produits d'agriculture et d'horticulture. Cette visite a duré deux heures. Leur sortie était attendue par un public assez nombreux, sur lequel elle n'a produit d'autre sensation que celle de la curiosité satisfait. Le prince et la princesse se sont dirigés de là vers le

nule parfois parce qu'ils ne veulent pas que je les aide, comme si je n'étais plus bon à rien.

— C'est qu'en effet... murmurai-je en jetant un regard involontaire sur les deux jambes de bois.

— Ah! oui, mes jambes, reprit Jérôme en riant; vous pensez qu'avec ça on ne va pas loin : c'est juste. Aussi, je ne leur propose pas de me faire courir. Mais, morbleu! si les jambes n'y sont plus, les bras sont là, forts, robustes, on peut les utiliser... mais ils ne veulent pas.

— Ils ont peur de vous fatiguer.

— Belle raison!

— Ils vous aiment donc bien?

— Pas encore comme je les aime, dit-il avec une sorte d'exaltation, tandis que deux larmes brillaient au bord de ses yeux. Voyez-vous, je les aime, moi... bah! je ne peux pas dire comme je les aime, elle et ses deux enfants... Elle, je me laisserais brûler pour lui éviter un chagrin... Au fait, je me suis fait couper les deux jambes : c'est déjà pas mal.

— Comment? que voulez-vous dire? demandai-je avec une vive curiosité.

— Ah! dit Jérôme en souriant, voilà long-temps que vous tournez autour de moi pour savoir mon histoire; mais vous seriez bien attrapée si je vous la disais : c'est simple comme bon jour.

— Cela ne fait rien, père Jérôme; racontez toujours.

— Je le veux bien. Après tout il n'y a pas de quoi faire le modeste. Tout le monde en aurait fait autant à ma place, et je ne sais pas pourquoi ils me dorlotent tous ici, comme si vraiment... Enfin voici le fait.

Il y a de cela vingt-neuf ans, c'était en 1811. Alors j'avais, si vous plait, mes vingt ans, une figure passable, et deux jambes mieux faites que celles-ci, ajouta-t-il en frappant ses jambes de bois avec son bâton. Cette année-là, plusieurs personnes de Grécy devaient tirer à la conscription. J'étais du nombre, et je voyais arriver l'époque du tirage avec un affreux serrement de cœur. Ce n'était pas que j'eusse peur, ma foi non! je savais bien qu'une fois au feu j'aurais du cœur tout comme un autre. Mais c'est que, en partant, j'aurais laissé au village une personne... que j'aimais de toute mon âme, Catherine Bidat, la fille d'un aubergiste aisé. Catherine était une jolie brune, active, travailleuse, pleine de courage, et puis un cœur! une tendresse pour son père! une bonté pour les malheureux... C'était une sainte. Je l'aimais comme un fou depuis deux ans; je

Le père Bidat me fit un petit signe d'intelligence et sortit. Quand je me trouvai seul avec Catherine, je me sentis tout bouleversé; c'est que je me disais pour la première fois : Dieu! si elle ne m'aimait pas!

Catherine était demeurée pensif, les yeux baissés; puis elle se pencha pour ramener son rouet près d'elle, et elle se mit à filer. Je crus remarquer que sa main tremblait; je tremblais autant qu'elle. Sans lever les yeux, elle me dit :

— Savez-vous s'il y en a plusieurs de votre village qui aient été aussi heureux que vous, Jérôme?

— Ah! je ne sais pas, murmurai-je en tournant mon chapeau dans mes mains. A vrai dire, mademoiselle Catherine, j'ai fait un peu comme les autres. J'ai tiré, et j'ai eu un bon numéro, j'ai sauté de joie, et je suis revenu sans m'informer s'il y en avait de plus heureux ou de moins heureux que moi. J'avais hâte de revoir une jeune fille que j'aimais... que je veux épouser.

— Eh bien... rien ne s'y oppose plus, n'est-ce pas? me dit Catherine en baissant un peu la tête.

— Je ne sais pas si elle m'aime.

— Quoi! avant de partir vous ne lui aviez pas dit...

— Si j'avais été sûr d'être aimé, je n'aurais pas eu le courage d'aller tirer au sort.

— Et vous ne l'avez pas encore vue?

— Si, mademoiselle.

— Eh bien?

— Eh bien... j'attends.

Catherine tressaillit et releva la tête. Bien sûr qu'elle vit dans mon regard toutes mes inquiétudes, tout mon amour, car elle rougit pâle, baissa les yeux; puis aussitôt, se levant, elle me tendit la main et me dit d'une voix douce et émue, que je n'oublierai jamais :

— Pardon, pardon, mon bon Jérôme. Dieu m'est témoin que je voudrais vous faire bien heureux, mais ce n'est pas ma faute... Je...

— Vous ne m'aimez pas?... Et je sentais mes genoux fléchir.

— Non...

— Et peut-être bien que vous en aimez un autre?

— Depuis l'enfance; sans cela, c'est vous, j'en suis sûr, c'est vous que j'aurais aimé.

(La suite au prochain numéro.)

monument où est établie la condition des soies ; ils ne s'y sont arrêtés que fort peu de temps.

— Dimanche, à midi et demi, le duc et la duchesse sont sortis de l'hôtel de la préfecture, et, passant par la rue Neuve-de-la-Préfecture et le quai Saint-Antoine, ils ont gagné le pont du Change. Le duc a posé la première pierre du nouveau pont. Il a assisté ensuite avec la princesse aux joutes qui ont eu lieu sur la Saône. Ils étaient sur la terrasse de l'Archevêché, où se trouvait M. Saône. Ils étaient sur la terrasse de l'Archevêché, où se trouvait M. Saône. Ils étaient sur la terrasse de l'Archevêché, où se trouvait M. Saône.

La représentation donnée par ordre au Grand-Théâtre se composait du *Dépit amoureux*, d'une scène allégorique arrangée pour la circonstance et intitulée : *L'Algérie conquise*, musique de M. Nauderon Bartoldy, et dans laquelle la force était personnifiée par les choristes habillés en soldats et en Arabes, la civilisation par Mlle Lehuen, et la religion par M. Poitevin. C'a été une chose assez pitoyable sous le triple rapport de l'idée, des paroles et de l'exécution. Le *Philtre* terminait le spectacle. La salle a été envahie par les militaires et les individus auxquels la mairie avait distribué des billets. Les privilégiés sont entrés long-temps avant l'ouverture des portes pour le public. Ces passe-droits ont vivement mécontenté les personnes au détriment desquelles ils avaient lieu. Des cris et des protestations énergiques se sont élevés, mais vainement, on le pense bien. Il y a eu quelque tumulte sous le péristyle du Grand-Théâtre. Les barrières destinées à contenir la foule n'avaient pas été posées, des soldats ont été obligés de la repousser, et au milieu de tout cela a été entonné le chant très-peu dynastique de la *Marseillaise*.

Lorsque le *Dépit amoureux* a été joué, un entr'acte d'une longueur inusitée a impatienté les quelques personnes qui n'étaient pas entrées par faveur, et trouvaient étrange qu'un spectacle public fût interrompu parce que M. et Mme de Nemours n'étaient pas arrivés. Leur entrée a été accueillie par un seul hurra poussé avec ensemble et comme exécuté au commandement. Tout le reste de la représentation a été d'une excessive froideur. Le duc et la duchesse étaient emprisonnés dans une espèce de fort détaché dans l'intérieur, duquel ne pouvaient pénétrer les regards du parterre. Nous ne pouvons dire par conséquent quelle a été la contenance de LL. AA. pendant le spectacle. Les spectateurs de la première galerie, qui avait été laissée en partie au public, pouvaient à peine entrevoir le duc, la duchesse, les généraux et les courtisans qui les entouraient dans leur loge élevée de deux mètres au-dessus des premières. Ils se sont retirés après le premier acte du *Philtre*; ils ont salué à plusieurs reprises l'assemblée, qui leur a répondu par une acclamation beaucoup moins nourrie qu'à leur entrée.

— Aux courses de chevaux d'hier, c'est M. de Pontalba qui a gagné les deux prix. Aucun accident n'a eu lieu.

— La troupe de MM. Franconi et Bastien a donné samedi la première représentation de ses exercices équestres. On a admiré la hardiesse et l'élégance des poses de M. Désiré dans deux scènes de voltige, l'une où il a paru seul, et l'autre où il a exécuté avec M. Winzel et sur deux chevaux des tours de force et d'équilibre remarquables. M. Bastien, déguisé en Mayeux, et les clowns dans des intermèdes grotesques ont divertis l'assemblée. Mais ce qui rend ce spectacle très-intéressant, c'est la beauté et l'intelligence des chevaux. Norma, jument montée par M. Franconi père, a réellement dansé un pas sur un air de l'opéra de Bellini. Les manœuvres des gardes d'honneur et le grand quadrille chevaleresque témoignent de la patience et de l'habileté qu'ont dû déployer MM. Franconi pour parvenir à faire exécuter par des chevaux et avec tant de précision des évolutions aussi compliquées que gracieuses.

La salle de la Rotonde des Brotteaux a été transformée en cirque et très-bien disposée pour les spectateurs. Quoique la musique ne soit ici qu'un accessoire, il serait à désirer que l'exécution en soit meilleure.

— Vendredi dernier, dans le quartier du Mont-Sauvage, un homme a été tué involontairement par un de ses amis dans la singulière et fatale circonstance que voici. Le défunt avait prêté à cet ami, qui habitait au troisième étage, un gros marteau, et le lui réclamait. Celui-ci le lançait déjà par la fenêtre dans un jardin où se trouvait son ami, mais de manière à ne pas l'atteindre, lorsque sa femme, craignant un accident, voulut arrêter son bras et ne parvint qu'à en contrarier l'impulsion; le marteau vint tomber sur la tête du malheureux qui fut tué sur le coup. L'auteur de ce funeste événement, qu'il déplore plus que personne, a été mis néanmoins entre les mains de la justice.

— M. Robin continue à attirer le public, et le public des enfants surtout, à ses tours d'escamotage. Outre son mérite et sa prestesse merveilleuse, il offre un attrait vif et plein de douceur à ses petits spectateurs. Les palrines, les poupées, les joujoux de toute sorte pleuvent sur eux durant trois heures qui leur paraissent bien courtes. Nous ne chicanerons pas M. Robin sur le peu de variété de ses exercices, car nous sommes persuadés que la partie si intéressante de l'assemblée à laquelle ils s'adressent principalement ne s'aperçoit nullement de cette uniformité.

— Lundi dernier, vers dix heures du matin, à Villefranche, une vache charollaise s'est échappée au moment où on voulait la faire entrer dans une boucherie. Elle a traversé furieuse la rue de la Sous-Préfecture et s'est jetée dans la rue Royale. La foule fuyait devant elle. Heureusement une jambe de cet animal était attachée par une corde à ses cornes, ce qui a ralenti sa course et facilité sa capture. Il n'y a pas eu d'accident; mais au moment où on la reconduisait, attachée derrière une voiture, à sa destination, une terreur panique a précipité les unes sur les autres les femmes du marché au beurre. On criait que l'animal s'était de nouveau échappé. Plusieurs femmes se sont blessées en tombant. Les papiers, le beurre, les œufs roulaient sur le sol. Les vestibules du palais-de-justice et de la sous-préfecture se sont bientôt remplis de tout le personnel effrayé du marché. Quelques individus ont profité du désordre pour emporter sans payer ce qu'ils avaient marchandé.

DÉPARTEMENTS.

Ces jours derniers, la famille Vachot, de la commune de Taponas, près Belleville, revenait de la foire de Montmerle et se trouvait dans une charrette sur la levée de Belleville à Montmerle. Le mauvais état de cette chaussée fit verser la charrette, et les trois personnes qui y étaient eurent plusieurs membres brisés.

— M. Legrand, sous-secrétaire d'état des travaux publics, a passé dernièrement à Aix. On assure qu'il se rend à Toulon pour

s'occuper de deux questions importantes : l'agrandissement de l'enceinte de la ville et la construction d'un embranchement sur le chemin de fer de Marseille au Rhône.

— On vient d'érouer à la maison d'arrêt de Toulouse deux employés de l'octroi prévenus d'avoir favorisé la fraude et d'avoir reçu de fortes sommes pour prix de leur corruption.

— Le tribunal de police correctionnelle de Grenoble, dans sa séance du 19 septembre, a condamné quatorze boulangers de la ville, soit à des amendes, soit à l'emprisonnement, pour avoir livré au public des pains sans les peser, et surtout pour fraude dans le poids du pain.

Tribunaux.

Les sieurs Bonnefoi et Martin avaient élevé à Lyon, au quartier de Perrache, une maison et une échoppe en bois et en briques près de la voie publique, sans se conformer à la distance prescrite par un arrêté de la mairie. Traduits pour cette contravention devant le tribunal de simple police de Lyon, ils furent condamnés à une amende et à la démolition de ces constructions dans le délai de quinze jours à dater de la signification qui leur serait faite de ce jugement. Ils interjetèrent appel. Le tribunal correctionnel de Lyon maintint le jugement de condamnation, mais en prorogeant ce délai de quinze jours jusqu'à deux années. Le ministère public se pourvut en cassation, en se fondant sur ce que l'extension du délai rendait illusoire le but d'utilité que s'était proposé l'arrêté municipal. La cour suprême ayant cassé le jugement d'appel et désigné le tribunal de Villefranche pour vider l'appel des sieurs Bonnefoi et Martin, ils ont été cités à cette fin à l'audience du 15 septembre.

Sur les conclusions de M. Gamichon, substitut de M. le procureur du roi, tendantes à la confirmation du jugement de simple police, le tribunal en a maintenu les dispositions.

Dans leur défense, les inculpés ont prétendu que l'administration municipale de Lyon était en contradiction avec son propre arrêté, puisqu'elle avait fait élever des constructions du même genre que la leur, telles que des bureaux d'octroi, sans se conformer à la distance exigée par cet arrêté; ils ont invoqué l'art. 2 de la charte constitutionnelle, qui proclame l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

— François Grand, ancien instituteur dans le département du Gard, a depuis long-temps abandonné sa profession pour se livrer au vagabondage. Il a été arrêté à Villefranche sans passeport, chantant des cantiques à la louange de sainte Philomène. Son état d'ivresse et des injures qu'il adressait aux passants avaient nécessité l'intervention de la police. Traduit à l'audience correctionnelle, il a hérissé sa défense d'un luxe de citations latines et d'invocations à la sainte dont il s'était rendu le panégyriste; elles ne l'ont pas garanti d'une condamnation à quatre mois de prison et cinq ans de surveillance.

Afrique française.

ALGER, le 15 septembre. — Plusieurs colonnes s'organisent en ce moment et doivent entrer en campagne avant la fin du mois. Des troupes sortiront simultanément de Médéah, Milianah, Tened-el-Had et Tiarret pour opérer de concert, d'après le plan arrêté par M. le gouverneur-général, qui prendra lui-même, assure-t-on, le commandement de la colonne principale. Il est question de donner de nouveau la chasse à Abd-el-Kader; on le poursuivra, s'il le faut, jusqu'aux monts Jurdjura, où il paraît disposé à se réfugier.

— Les travaux de la route de Cherchell à Milianah se poursuivent avec activité, malgré les fortes chaleurs; mais ils envoient beaucoup de malades à l'hôpital.

Le bateau à vapeur infirmier le *Grégeois*, parti d'Alger le 9 pour Cherchell, est rentré hier, ayant à bord 100 militaires malades qui ont été répartis immédiatement dans les hôpitaux de notre ville.

La gabare la *Mahé*, partie de La Rochelle le 14 août, a jeté l'ancre hier 14, sur notre rade. Ce bâtiment avait à bord 200 condamnés militaires destinés aux ateliers d'Alger.

Il arrive depuis quelque temps de France de nombreux condamnés militaires pour être employés en Algérie.

ORAN, le 9 septembre. — Les troupes de la division sont toujours en campagne, et nous apprenons que la colonne active de Mascara, commandée par M. le lieutenant-général de Lamoricière, est parvenue à atteindre l'ennemi. Les escadrons du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique faisant partie de cette colonne ont abordé avec vigueur les réguliers de l'émir, qui ont laissé une cinquantaine d'hommes sur le terrain. Il paraît que le désordre s'est mis en ce moment dans les rangs ennemis. Nous avons fait quelques prisonniers et pris des papiers que l'on dit fort importants. D'après un bruit généralement répandu, on a trouvé parmi ces papiers le plan de campagne de l'émir, qui a le projet de se retirer dans les montagnes de Jurdjura.

On organise les tribus soumises de l'intérieur, et nous tenons de bonne source que cette opération avance rapidement. Du reste, la sécurité est à peu près complètement rétablie dans nos contrées, et nous voyons arriver depuis quelques jours à Oran de nombreux Arabes qui viennent s'approvisionner en grains et autres marchandises.

La présence de nombreux Arabes dans notre ville aide beaucoup le petit commerce. Il se fait des affaires assez avantageuses.

Le bâtiment à vapeur la *Chimère* est arrivé d'Alger le 7 avec des passagers et les dépêches. Ce bâtiment repart aujourd'hui 9 en courrier ordinaire.

Au nombre des personnes qui doivent prendre passage à bord de la *Chimère* pour se rendre à Alger, on remarque Hahl-Boualem, agha des Garrabas, allant à la Mecque.

Les autorités d'Oran réorganisent avec la plus grande activité la milice de cette ville, qui sera mise sur un bon pied. On avait donné trop d'extension aux exemptions du service ordinaire, en sorte qu'une partie de la population, et c'étaient naturellement les ouvriers ou les petits commerçants ayant besoin de leur travail, avait la charge du service, qui commençait à devenir pénible et onéreux. Cet état de choses va être modifié; le service se fera mieux, il sera moins coûteux, et l'on aura en outre l'avantage de présenter une force vraiment respectable et à même de faire face à toutes les éventualités. L'autorité s'aperçoit enfin qu'il faut en Algérie une population civile capable d'inspirer quelque crainte à l'ennemi.

Nous ne pouvons qu'approuver ce qui se fait actuellement dans le but d'augmenter le nombre des miliciens en activité.

ORLÉANS-VILLE, le 7 septembre. — Depuis l'époque où le maréchal Clauzel disait à ses soldats : « Le feu de vos bivouacs se confond avec celui des étoiles », jusqu'à ce moment où M. le général Bugeaud a tant de fois annoncé la ruine imminente d'Abd-el-Kader et la soumission entière de la rive droite du Chélif, le mensonge

et la mauvaise foi ont entaché tous les bulletins officiels des opérations de notre brave et patiente armée d'Afrique. Je n'ai ni l'en- vie ni le loisir de prouver aujourd'hui cette vérité en remontant aux premiers jours de l'occupation, et je veux me borner à parler des choses récentes, tristement convaincu qu'elles fourniront des preuves suffisantes pour justifier ce que nous avançons.

Les alentours ne sont pas aussi sûrs qu'on l'a dit dans un but plus facile à comprendre qu'à justifier : des assassins y sont commis fréquemment; les colons qui voyagent isolément et les soldats que la chaleur ou la fatigue forcent à demeurer en arrière des colonnes sont assommés ou décapités par les Arabes soumis. L'acquiescement de l'achour ne s'obtient que par la force des armes, et, depuis que les moissons sont rentrées, même entre Tenez et Orléans-Ville, des tribus non seulement ne payent pas, mais protestent à coup de fusils contre les corps d'armée qui viennent chez elles demander l'acquiescement des contributions, soit en nature, soit en espèces. Durant ces derniers jours, un colonel et un chef de bataillon n'ont pas été plus heureux, et leur rôle de collecteurs d'impôts n'a point été rempli; ils ont eu, au contraire, à repousser des attaques nocturnes et continuelles. Ils commandaient pourtant l'un et l'autre deux colonnes dans chacune desquelles se trouvaient, outre de l'infanterie et de la cavalerie, plus de coups de canon à tirer qu'on n'en a entendu dans toute l'Algérie depuis le départ de M. le maréchal Valée. Ils n'en ont été ni plus entreprenants ni moins insultés, et cette déplorable expédition ne serait qu'un petit malheur si elle servait seulement à dessiller les yeux de ceux qui prennent à la lettre les récits mensongers de combats gigantesques et les fausses soumissions de tribus hostiles. Mais elle a fait plus, hélas! elle a inutilement fatigué et découragé nos soldats, qui raisonnent sur tout et sur tous. Bien de ces réputations militaires que l'on élève à si peu de frais, et que l'Afrique voit naître et périr si vite, sont tombées pour ne plus se relever devant le bon sens de nos soldats; bien des citations à l'ordre, bien des avancements scandaleux ne rencontrent pas dans leurs rangs cette sanction impartiale, cette considération nécessaire dont se moque l'ambitieux à tout prix et que l'homme d'un vrai mérite est fier de conquérir sans l'avoir sollicitée.

De cette dernière course armée, qui n'a pas duré moins de deux semaines, et où chaque nuit, malgré les grand'gardes, des balles ennemies ont blessé ou tué un officier et quelques hommes sous leurs tentes et trois ou quatre mulets au bivouac, où les attentats de la veille n'ont pas été punis le lendemain et ont impunément été renouvelés les jours suivants; de cette dernière course armée, où les chefs de colonne n'ont pas su ou pas voulu tirer vengeance du sang français versé, la troupe est revenue avec plus que de la tristesse : elle éprouvait un sentiment de honte dont la solidarité ne doit certes pas peser sur elle.

Des bruits alarmants qui n'étaient pas sans consistance étaient parvenus à Orléans-Ville au sujet de la colonne qui, sous les ordres du chef de bataillon Denoué, s'occupait de l'achour au milieu des tribus établies entre Tenez et El-Esnam. Le colonel Cavaignac partit donc le 25 août, à une heure de l'après-midi, d'Orléans-Ville pour aller la secourir, s'il en était besoin, et, dans tous les cas, pour l'appuyer. Le premier jour il s'arrêta aux Cinq-Palmiers (*Dar si mammar*), regrettant sans doute de s'être mis en marche à une pareille heure par une chaleur aussi grande. Le lendemain la colonne bivouaqua à Ain-Tadjena, le soleil et le nombre des malades ne permettant pas d'aller plus loin; mais le colonel avec la cavalerie se porta de sa personne jusqu'à l'Oued-Mettelouli, à trois lieues plus loin, bivouac où il fut rejoint le lendemain par l'infanterie et l'artillerie. C'était là que M. le commandant Denoué était campé, dans une position aux abords difficiles, mais qui ne l'avait point empêché d'avoir eu à repousser, durant plusieurs nuits, quelques attaques qui lui avaient fait du mal.

Après un repos de deux journées et l'arrivée d'un convoi de ravitaillements, les deux colonnes réunies se mirent en marche et plantèrent leurs tentes à l'Oued-Della, où une poignée d'ennemis vint isolément tirer nuitamment, blessa grièvement un officier et quatre hommes, tua un mulet, et ne laissa entre nos mains que le cadavre d'un Kabyle.

Depuis ce jour-là jusqu'au 4 septembre au matin, dans ce bivouac, comme à ceux de l'Oued-Sidi-Abel et du Suck-el-Tlesta, ces fusillades nocturnes, peu meurtrières parce qu'elles étaient dirigées de loin et dans l'ombre, n'ont cessé de troubler notre repos et d'insulter à notre force. Nous avons eu, outre les gardes ordinaires destinées aux faiseaux, au troupeau, aux chefs de corps, etc., jusqu'à sept compagnies entières de grand'gardes à l'entour de notre camp, et nos audacieux ennemis, enhardis la nuit par l'impunité dont on les couvrait le jour, se glissaient à portée et faisaient pleuvoir dans l'enceinte du bivouac des balles qui faisaient plus de bruit que de mal, mais n'en demandaient pas moins de notre part une prompte et terrible réparation. Des ordres pressés, dit-on, nous firent rentrer le 6 à Orléans-Ville, où le chef de la colonne nous avait précédés de deux jours, et où nous attendons d'un moment à l'autre un signal de départ qui ne peut se faire attendre, malgré les progrès immenses que nous faisons et les succès qui couronnent partout nos armes.

(Toulonnais.)

On écrit de Nantes :

« Notre garnison est un peu réduite, et tout annonce que cet état de choses durera jusqu'aux premiers jours d'octobre. Mais si elle devenait insuffisante, on aurait sans doute recours à la garde nationale, dont le zèle empressé répond toujours aux appels qui lui sont faits.

» Les dragons qui avaient remplacé les deux escadrons de chasseurs partis pour le camp de Thélén ont quitté Nantes peu de jours après le départ du duc de Nemours, et les deux compagnies du 11^e léger qui étaient venues à Nantes pour le séjour du prince viennent de repartir pour Napoléon-Vendée, leur résidence, afin de passer l'inspection de M. le lieutenant-général Trézel, commandant et aussi inspecteur de la 12^e division militaire. »

L'*Auxiliaire breton* du 18 annonce que la levée du camp de Thélén vient d'être retardée et que des ordres ont été donnés aux fournisseurs pour jusqu'au 30 septembre. A cette époque, les premiers régiments se mettront en route pour leurs garnisons.

Nouvelles Diverses.

Une tentative d'assassinat a eu lieu le 4 septembre sur un sujet français et sa fille, débitants de liqueurs au quartier de Galata, à Constantinople. A la tombée de la nuit, l'assassin, suivi de deux ou trois de ses compagnons, se présenta voulant, sous le prétexte de prendre un verre de liqueur, se faire ouvrir la boutique dont la porte était entrebâillée. Sur le refus qui lui fut fait par le débitant, qui se doutait de ses mauvaises intentions, l'assassin, aidé de ses complices, entra de force et se jeta d'abord sur le père, auquel il porta un coup de couteau qui l'atteignit au ventre, puis sur la fille, qui fut frappée sur la tête et eut une partie de sa chevelure coupée. Aux cris des victimes, dont les blessures du reste ne sont pas d'une nature très-

grave, les voisins accoururent, mais malheureusement trop tard pour arrêter les coupables, qui déjà avaient pris la fuite.

On ignore le véritable motif de ce crime, mais on suppose que l'assassin y a été poussé par suite du refus qui lui aurait été fait quelques jours auparavant par la jeune fille d'accéder à de coupables desirs.

— Les brûlures causées dans les promenades de Naples par des matières inflammables jetées sur des vêtements de femmes ont causé de véritables malheurs, car un libraire correspondant de la Société belge de librairie lui écrit que sa fille, jeune et belle personne de dix-huit ans, a été brûlée vive en plein jour, au milieu de la rue de Tolède, et a expiré au milieu des plus terribles souffrances.

— Un canonier de l'artillerie royale à Balting-Geolig a été arrêté et conduit à Woolwich pour y être jugé devant un conseil de guerre. Cet homme, qui se nomme O'Brien, est natif de France et d'origine irlandaise. Il a exprimé des opinions fort énergiques sur la question du rappel et parlé en termes fort méprisants des casernes que l'on fortifie actuellement.

(Limerick-Chronicle.)

Nouvelles Etrangères.

EGYPTE.

ALEXANDRIE, 6 septembre. — Jusqu'à ce jour, nous sommes encore sans nouvelles du bateau à vapeur de Bombay, qui ne s'était pas montré à Suez à l'époque attendue, ainsi que je vous en ai déjà informé. On dit ici que l'ambassadeur français, instruit de l'insulte faite au pavillon fran-

çais à Jérusalem, s'en est plaint vivement à la Porte, qui a paru très-disposée à accorder pleine et entière satisfaction à notre nation et à notre consul, M. de Lantivy, ce qui aura lieu dès que le rapport officiel sera arrivé à M. de Bourqueney.

Le dernier paquebot français a amené ici Artim-Bey, premier interprète de S. A. le vice-roi, de retour de sa mission à Paris. Des agents comptables parisiens sont venus avec lui; ils seront chargés de régulariser la comptabilité de l'état. Ces messieurs vont partir pour le Caire, où est le siège de la principale administration. On parle aussi du prochain départ pour le Caire de Son Altesse, qui continue à jouir de la meilleure santé, et qui s'occupe toujours de la prospérité du pays.

Les craintes qu'on avait conçues d'une trop forte inondation se trouvent totalement dissipées.

Les affaires commencent à reprendre ici assez d'activité depuis la mise en vente de nouveaux produits; mais la spéculation est arrêtée par les avis peu favorables de l'Europe.

ECOSSE.

On écrit de Dublin que dans le voisinage de Trim règne une grande confusion à cause du refus des fermiers de payer la rente et de l'enlèvement par eux des récoltes pour échapper à une saisie. Une compagnie de la Rifle-Brigade, qui marchait sur Longford, a reçu l'ordre de se diriger sur Trim pour aider les autorités avec les deux détachements du 11^e dragons.

Le gérant responsable, B. MURAT.

GYMNASE ÉQUESTRE
DE MM. FRANCONI ET BASTIEN, GENDRE FRANCONI
AUJOURD'HUI MARDI 26 SEPTEMBRE 1843,
Quadrille chevaleresque. — La Norma. — Mayeux. — Les deux Hercules.
— Manœuvre moyen-âge. — M. Désiré. — M^{me} Wentzel. — Intermèdes pour les clowns.

AVIS AUX DAMES

Désirant être bien coiffées d'un goût nouveau pour les réceptions de S. A. R. le duc de Nemours.
LE SIEUR DUBAR, PROFESSEUR DE COIFFURE,
ÉLÈVE DU GRAND MAÎTRE.
Rue Saint-Joseph, n° 3, à Lyon.
Vient d'inventer six Coiffures nouvelles de différents caractères. Pour satisfaire à toutes demandes faites pour la Coiffure, il vient de faire venir un ouvrier de Paris, sortant des premières maisons, pour le seconder ces jours-ci.

La POMMADE DU CÉLÈBRE DUPUYTREN préparée par M. MALLARD, pharmacien à Paris, est devenue le cosmétique à la mode. Cette préférence est assez justifiée par son admirable efficacité pour arrêter la chute de la chevelure. Dépôt chez M. Vernet, place des Terreaux.

ÉTUDE DE M^e LAVAL, NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-PIERRE, N° 10.

Avis aux Constructeurs.

A VENDRE A L'AMIABLE,
PAR PARCELLES OU EN BLOC.

UN TERRAIN A BATIR

Admirablement situé sur le cours Morand, aux Brotteaux.

S'adresser, pour avoir de plus amples renseignements et pour traiter, audit M^e Laval, dépositaire des conditions de la vente. (9660)

ÉTUDE DE M^e NIDOT, NOTAIRE, SUCCESSION DE M^e COTTIN, PLACE DE BELLECOUR, 16.

A céder de suite pour cause de longue absence.

UNE BRANCHE DE COMMERCE

Très-lucrative et facile à diriger, pour une somme de 45,000 fr., qui rapporte annuellement de 6 à 7,000 fr. On pourra s'en assurer en s'adressant audit M^e Nidot, notaire. (9915)

ÉTUDE DE M^e NEPPEL, NOTAIRE A LYON, RUE CLERMONT, 7.
A VENDRE.

FONDS DE CAFÉ

BIEN ACHALANDÉ,

situé dans un des plus beaux quartiers de la ville.

On donnera toutes les facilités pour le paiement. S'adresser à M^e Neppel, notaire à Lyon, rue Clermont, 7. (9786)

A VENDRE A L'AMIABLE,

En l'étude de M^e Préveraud, notaire à Mâcon, rue Lamartine,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située à Levigny, commune de Charnay.

A VINGT MINUTES DE MACON.

Elle se compose d'une jolie maison bourgeoise, tenaillier renfermant un pressoir, quatre caves, bâtiments d'exploitation, cour, jardins, vignes et prés, le tout réuni occupant une superficie de 1 hect. 84 ares 56 cent.

1. Une vigne dite Terre-Myon, 1 ^{re} qualité du pays.	4	41	90
2. Une autre maison de vigneron avec cour, jardin et pré 1 ^{re} qualité.	20	93	
3. Une vigne dite les Percerons.	58	40	
4. Une vigne dite en Chiffaillies.	59	20	
5. Terre et vigne dites les Combes.	64	60	
6. Prés Satin.	25	60	

Total de la superficie . . . 8 35 19

Cette propriété appartient à M. Jacques Bonnin, propriétaire à Levigny, commune de Charnay.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, sur les lieux, à M. Bonnin, à M^e Préveraud, notaire à Mâcon, dépositaire des titres de propriété, et à M. Bonnet, rue Pailleton, n. 17, à la Croix-Rousse. (85)

A vendre pour entrer en jouissance de suite,

DIVERS EMPLACEMENTS TRÈS-BIEN SITUÉS, propres à bâtir.

Sur les Tapis, à la Croix-Rousse.

AU MÊME LIEU,

UNE MAISON BOURGEOISE

D'UNE BELLE ARCHITECTURE MODERNE,

Composée de caves voûtées, vingt pièces bien décorées, jardin, aisances et dépendances, formant une petite masse d'environ 16 ares (une bicherie et quart), entourée par trois rues.

S'adresser à M. Boutet, propriétaire, cours Lafayette, 5. (120)

A CÉDER DE SUITE.

La ferme des chaises, des kiosques, cabinets de lecture et cabinets inodores sur les promenades publiques de Lyon.

S'adresser à la Guillotière, Port-au-Bois, maison des Omnibus. (119)

A vendre ou à louer,

PIANO A SIX OCTAVES,

SOLIDE ET BON POUR ÉTUDES.

Prix : 150 fr. — Location : 4 fr. par mois.

S'adresser quai Humbert (de la Baleine), 10, au 4^e. (222)

A VENDRE.

tombereaux, charrettes et harnais.

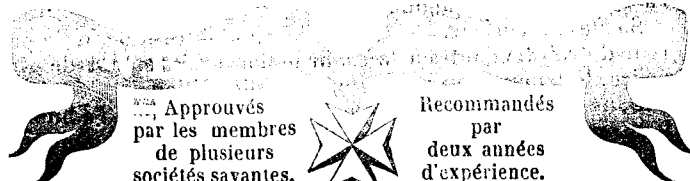
S'adresser au régisseur de la gare de Vaise. (92)

PRIX : 3 FRANCS LA BOÎTE.

PLUS DE MAL DE MER !

Plus de Nausées en Voiture !!!

A Paris, chez l'inventeur, rue Richelieu, 48.



Outreleur propriété spéciale, désormais incontestable, les BONBONS DE MALTE ont encore celle de prévenir toute espèce de vomissements, de dissiper les VAPEURS, d'exciter l'APPÉTIT et de faciliter la DIGESTION. (3242-6554)

DÉPÔT GÉNÉRAL chez MM. VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 15; ANDRÉ, pharmacien, place des Célestins, 6; LARDET, pharmacien, place de la Préfecture, 16; LARQUE, pharmacien, rue Saint-Polycarpe, n. 10, et dans toutes les principales pharmacies.

(Privilège exclusif) Prix de la Boîte 4 fr. (Progrès des Brevets)

CAPSULES de MOTHES

au BAUME de COPAHU pur, liquide, sans odeur ni saveur.

GUÉRISON SURE ET PROMPTE DES ÉCOULEMENTS BLANCHES, FLUEURS BLANCHES, ETC., 20, rue Sainte-Anne, à Paris.

Extrait de l'article COPAHU, du Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques, Par MM. Andral, Cullerier, Bégin, Blandin, Bouillaud, Bouvier, Cruveilhier, Devergie, Dugès, Dupuytren, Rattier, Rayer, Roche, Sanson.

« L'odeur et la saveur extrêmement désagréables et pénétrantes du Baume de Copahu ont été longtemps un obstacle à son emploi, et les efforts qu'on avait tentés pour détruire et masquer l'une ou l'autre avaient toujours été infructueux. Nous ne nous étendons donc point sur ce sujet, et, désirant ne nous attacher qu'à ce qui est véritablement utile, nous dirons, 1^o QUE C'EST LE COPAHU PUR ET ENTIER QUI EST SEUL EFFICACE; 2^o qu'on a, dans les Capsules de M. Mothes, un moyen parfait de l'administrer sans affecter péniblement ni l'odorat ni le goût. Ainsi donc, ON DOIT METTRE DE CÔTÉ LES DIVERSES PÔTIQUES QUI, DEPUIS CHOPART, ONT ÉTÉ INVENTÉES, LES MIXTURES BRÉSILIENNES LIQUIDES OU EN PÂTE, LE COPAHU SOLIDIFIÉ PAR LA MAGNÉSIE, LES DIVERS OPIATS, etc., etc. »

« On ne saurait trop applaudir à l'heureuse idée des CAPSULES DE M. MOTHES, qui permettent d'administrer directement et sans mélange capable d'en altérer les vertus, soit le BAUME DE COPAHU PUR, soit son HUILE VOLATILE, qui n'est pas moins efficace. Elles contiennent chacune dix-huit grains de Baume, de telle sorte qu'il est extrêmement facile de mesurer les doses, outre que comme la Gélatine se dissout facilement, il est certain qu'elles ne traversent pas sans altération le canal intestinal, comme cela arrive aux PILULES et PILULES préparées avec le COPAHU SOLIDIFIÉ de diverses manières. Il y a donc lieu d'espérer que cette ingénieuse invention contribuera, en vulgarisant l'emploi du Baume de Copahu, à répandre une méthode de traitement dont les avantages sont appréciés par tous les praticiens judicieux, et qu'elle exercera une salutaire influence sur la marche générale de la syphilis. »

(Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques, tome XV, pages 285 et suivantes.)

(8516)

Pharmacie à Lyon. — Rue Palais-Grillet, N° 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fluxus ou pertes blanches, les plus rebelles affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

Dépôt à St-Etienne, à la pharmacie Chermozon, rue de la Comédie; à Marseille, M. Fabre, phar., sur le port. (7149)

NETTOYAGE DE GANTS A 10 C. LA PAIRE.

BREVET D'INVENTION.

PAR LA SAPONINE.

ORDONNANCE DU ROI.

COMPOSITION CHIMIQUE avec laquelle on peut les nettoyer soi-même, sans les mouiller ni rétrécir, et sans altération de couleur. — On essaie avant d'acheter chez M^{lle} Bergé, rue Saint-Joseph, à côté de l'église Saint-François, à Lyon. (5259 — 6534)

MALADIES SECRÈTES.

Pharmacie place Bellecour, n. 12, près la place Lévis, à Lyon.

Guérison prompte et solide des maladies de la peau et du sang, des écoulements blennorrhagiques, pertes ou fluxus blanches, si anciens qu'ils soient, et en peu de jours, par l'EXTRAIT ALCOOLIQUE DE SALSEPAREILLE et la POUDRE DIURÉTIQUE, préparés en grand, selon les formules de la Pharmacopée française, par BERTRAND, pharmacien de l'Ecole de Montpellier. — L'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. — On fait des envois. (Affranchir.) (8904)

MALADIES SECRÈTES.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce Sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goitre, les fluxus blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque.

A Vienne, chez M. Mourret fils, épicière, rue Marchande. — A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. — A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers. — A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épicière, rue Royale, 1. — A Villefranche, chez M. Roset, confiseur. — A Genève, chez Buvelot, pharmacien, quai des Bergues. — A Rive-de-Gier, chez M. Mariet, quincaillier, grande rue Fallou.

(8568)

A vendre. UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située aux Charpenne, rue Neuve, de la contenance de près de deux hectares. Il y a une jolie maison ayant quatre pièces au rez-de-chaussée et un premier étage, propre pour bourgeois, fabrique ou cultivateur. Elle se loue 500 fr. S'adresser chez M. Serve, liquoriste, rue du Plat, à Lyon. (113)

A louer ensemble ou séparément, un appartement de sept pièces au 2^e et une pièce au 3^e, Avec cave et grenier dans la maison, rue Mulet, n. 4. S'y adresser. (9954)

A vendre pour cause de cessation de commerce, bon fonds de confiseur-liquoriste BIEN ACHALANDÉ,

Situé dans un très-beau quartier d'une ville la plus importante d'un département voisin. S'adresser à M. Wirig, pastilleur, place de la Préfecture, n. 13, au 5^e, à Lyon. (91)

GUDIN-TASSEAU, RUE SAINT-DOMINIQUE, 11.

CHAUSSURES

POUR DAMES ET POUR ENFANTS, tous les genres sans exception.

Grand assortiment de satins blanc et noir (qualité extra), fraîchement confectionnés, à 5 fr. 50 c. et 6 fr. 50 c.

Bottines fortes lasting	8	50
— d'été	6	50
— lasting, claquées et vernies	8	50
Souliers maroquin noir	5	50
— de couleur	4	

SPECIALITÉ. — Bottines claquées et à talons pour petits agaçons, faites exprès pour les sous-pieds. (111)

ATELIERS de PONT et C^e, BREVETÉS,

Rue Jarente, n. 10, quartier Perrache, à Lyon.

Fourneaux de cuisine portatifs, tout en fer, fonte et tôle, pour bourgeois, limonadiers, restaurateurs, hôpitaux, collèges, etc.

Cheminées au bois et au charbon, calorifères en tous genres pour appartements et grands établissements, appareils pour l'éclairage au gaz et escaliers, en fonte et fer.

Cet établissement se recommande par la solidité, l'élégance et la perfection bien connues de ses produits que l'on garantit. (89)

AVIS.

M. ANSANEY traite les maladies herniaires par le procédé de M. BEAUMONT, et tient une fabrique de café de santé, à Lyon, rue Sainte-Marie-des-Terreux, n. 5. (118)

20 AU 30 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT.

LE CYGNE

PARTIRA POUR

MACON ET CHALON

TOUS LES JOURS PAIRS

à CINQ heures du matin.

(7145)

A DATER DU 20 SEPTEMBRE.

L'AIGLE

PARTIRA

POUR CHALON

Tous les jours impairs à 5 heures du matin.

(7509)

CONSULTATIONS

GRATUITES POUR LES OUVRIERS

SUR LES MALADIES SECRÈTES. Guérison en peu de jours des ÉCOULEMENTS les plus anciens.

Ces consultations n'ont lieu que de dix à trois heures, rue Quatre-Chapeaux, n. 12, au 3^e. (8757)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSIL FILS,

Rue Poulallerie, 19.